

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 6 MARS 1846.

No. 9

PERSÉCUTION SUSCITÉE AUX RELIGIEUSES DE SAINT BASILE,

La vénérable mère raconte ensuite les traitements qu'on faisait subir aux religieuses, et les travaux auxquels on les employait :

« Avant six heures du matin, il nous fallait balayer toute la maison, la chauffer, préparer le bois, le porter, tirer de l'eau, la distribuer et rétablir l'ordre et la propreté après les orgies de la veille. »

A six heures, on nous conduisait aux travaux forcés, qui variaient selon la saison. D'abord on nous fit tailler des pierres et les transporter dans des brouettes auxquelles on nous enchaînait. Depuis midi jusqu'à une heure de repos : depuis une heure jusqu'à la nuit, travaux forcés ; après quoi on nous employait, soit dans la cuisine, soit aux soins des bestiaux, soit à préparer le bois et l'eau pour le lendemain. Les Czernice cherchaient tous les moyens de nous rendre ces services plus difficiles et plus pénibles : elles s'abandonnaient à exprès la cuisine et la maison, versaient par terre l'eau que nous apportions, et à tout moment elles nous grondaient et nous frappaient impitoyablement.

Les travaux de la journée terminés, on nous enfermait dans notre prison sans ôter nos fers. Dans cette prison, il n'y avait pour tout ameublement qu'un peu de paille pour nous servir de lit ; mais l'ornement de notre demeure, la douceur de nos cœurs la force de nos âmes, c'était notre cher crucifix apporté de Minsk ; c'était notre église, notre autel, notre Maître, notre Père, notre Tout ! A ses pieds nous passions, les nuits à veiller et à prier. Nous commencions par les prières et par les exercices de notre règle, que nous n'avions pas eu le loisir de faire pendant le jour ; nous prenions à peine deux heures de sommeil : tel fut notre régime durant les sept années de notre martyre. Nous commencions toujours nos prières en nous prosternant la face contre terre, pour demander à Dieu la conversion de l'empereur Nicolas.

La nourriture qu'on nous accordait était si misérable que souvent la faim nous forçait à nous nourrir de l'herbe des champs pendant l'été et à partager la nourriture des vaches et des cochons pendant l'hiver, malgré les coups et les menaces des Czernice, qui nous disaient brutalement : « Vous ne mériteriez pas la nourriture de nos cochons. »

En hiver, malgré les rigueurs excessives du froid dans ce pays, on nous refusait le chauffage ; nos membres étaient souvent gelés et nos plaies en devenaient plus sensibles.

Au bout de deux mois environ (1838) commença le supplice de la flagellation, qu'on nous faisait subir deux fois par semaine ; l'ordre de Siemaszko portait trente coups de verges, mais Michalewicz en ajoutait vingt de son propre chef.

Il y avait des semaines où la flagellation ne devait point avoir lieu ; mais bientôt, à l'instigation de Michalewicz, Siemaszko ordonna que ce supplice devint plus fréquent, pour nous punir de notre fidélité à la sainte Eglise.

Dans chaque circonstance je me faisais présenter les décrets de Siemaszko, et je les lisais à haute voix pour les faire connaître à toutes mes sœurs.

Nous nous préparions à la flagellation en méditant sur celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; sa Passion était notre force, notre soutien, notre consolation et notre remède, dans tous les genres de martyres dont on éprouva par la suite notre fidélité et notre constance.

On nous flagellait dans la cour, sous une espèce de hangar découvert de tous côtés, en présence de Michalewicz, des Czernice, des popes, des diacres, des chantres, des enfants, et de tout ce qui vivait et blasphémait dans cette maison consacrée à la retraite et à la piété des épouses de Jésus-Christ.

Après la lecture du décret, j'allais la première me prosterner pour recevoir les coups ; il ne fallait point nous tenir ; la croix de Jésus-Christ nous tenait assez pour empêcher de remuer sous ces coups qui meurtrissaient les corps. Pendant tout le temps que durait ce supplice, il nous semblait voir Notre-Seigneur flagellé, et cette vue nous était tout sentiment de douleur. Nous n'en avions qu'une seule, c'était celle de nous voir flageller toutes nues !... Mais cette douleur, nous l'unissions aux douleurs de Notre-Seigneur.

« O Jésus, sauvez mon âme pour votre croix et votre Passion ! » C'était le seul gémissement qu'on entendait à chacun des coups qui venait déchirer de plus en plus nos corps meurtris. Et, pour aggraver ce supplice, on avait la cruauté de nous forcer à voir la flagellation de chacune d'entre

nous, tandis que les Czernice se réjouissaient, blasphémaient, frappaient des mains, à la vue de notre sang qui ruisselait.

La flagellation terminée, nous entendions le *Te Deum*, et nos bourreaux nous ramenaient aux travaux forcés, sans nous donner un instant de repos. La trace de nos pas était marquée par notre sang, et souvent nous apercevions sur notre corps des lambeaux de chair déchirée par les verges. Lorsque les plus faibles tombaient épuisées de fatigue, on les forçait à se relever à coups de bâton. Ce fut après une semblable flagellation qu'une de nos sœurs, Colombe Gorska, tomba évanouie en allant aux travaux. Michalewicz la fit revenir à elle en la frappant rudement : elle se traîna jusqu'à sa brouette, la chargea encore ; mais, au premier effort qu'elle fit pour la conduire, elle expira.

Baptiste Downer fut brûlée vive dans un grand poêle où les Czernice l'enfermèrent, après l'avoir envoyée pour allumer le feu.

Népomucène Grotkowska mourut d'un coup terrible dont l'igumena des Czernice (c'est-à-dire leur abbesse) lui fendit la tête en la frappant d'une bûche, et cela pour avoir osé se servir d'un couteau pour gratter une tache de goudron sur le plancher, n'ayant pu l'enlever autrement.

Bientôt après, de nouvelles flagellations terminèrent le martyre de deux autres de nos sœurs, Suzanne Rypinska et Colette Sielawa ; cette dernière mourut le jour même du supplice, à la suite d'une scène que je vais raconter.

Nous étions tourmentées par la faim ; mais, de temps à autre, Dieu nous nourrissait, en inspirant à de pauvres gens de nous jeter les restes de leur pain. La sœur Colette, s'en étant perçue ce jour-là, s'avança pour recueillir cette aumône ; mais une czernice l'ayant vue, se jeta sur elle avec son bâton (car ces malheureuses ne se séparaient jamais de leur bâton, qu'elles portaient toujours en guise de sabre à leur côté, et dont elles nous frappaient en toutes rencontres). Après l'avoir assommée, elle lui donna des soufflets, lui déchira les joues, la saisit par les cheveux, et la jeta si violemment contre une pièce de bois qu'elle en eut une côte brisée. La bonne sœur n'opposa aucune résistance, car nous n'en faisons jamais, et la nuit même elle expira sur mes genoux. »

A tous ces supplices, on ajoutait souvent la prison ; « Nous passâmes dans cette nouvelle prison des moments fort heureux, je dirai même fort gais. Notre prière était continuelle, et nous improvisâmes un cantique qui fut notre délassement et notre consolation.

« Mon Dieu, c'est par ta volonté que nous portons ces fers ; agrée nos souffrances et soutiens-nous toujours.

« Chassées de ta maison, où le travail nous fut si doux, vers qui porterons-nous nos plaintes contre les crimes de ces traîtres ?

« Mon Dieu, en vrai bienfaiteur, ah ! change en joie notre tristesse ; éloigne le schisme de notre patrie : c'est la notre unique prière.

« Souffrons, esclaves du Seigneur ! Ah ! si nous combattons pour lui, un jour il tarira nos larmes, en faisant triompher la foi.

« Alors nous briserons, nous chaînes, nous franchirons toute barrière. Que ta volonté soit bénie ; tu nous couronneras au ciel. »

Le séjour de Vitebsk dura deux ans. A Polock, les supplices augmentèrent. Nous ne pouvons tout dire, mais voici un fait qui prouve la complaisance de l'Empereur :

« Siemaszko arriva en automne 1841, un an après notre translation à Polock. Il nous salua par ces paroles : « Comment allez-vous ? » Ensuite il témoigna son contentement de ce que, terrassées par la colère de Dieu, qui s'était manifestée sur nous, disait-il, nous renoncions à notre ancien entêtement ; et étions prêtes à accepter les bénéfices de la religion orthodoxe. Je répondis : « Qui t'a prié de venir nous tenter encore ?

— Toi-même.

— Comment, moi ?

— Si ce n'est toi, ce sont donc tes sœurs qui l'ont demandé ?

— Lesquelles ?

A ces mots, toutes mes sœurs poussèrent un cri d'indignation, et moi, me tournant vers Siemaszko, je lui dis :

« Apostat ! tu veux nous surprendre pharisaïquement ; mais tu n'y réussiras pas, car nous sommes, et Dieu aidant, nous serons toujours prêtes à mourir pour la foi, comme sont mortes nos sœurs.

— Tu oses me parler de la sorte ! Ne sais-tu donc pas à qui tu parles ?

— Oui, je le sais : à un apostat, à un traître à l'Eglise et à Jésus-Christ.

Siemaszko me frappa sur la joue. " Notre-Seigneur, lui dis-je, nous ordonne de présenter l'autre joue lorsqu'on nous a frappé sur la première ; la voilà, frappe si tu oses... " Il osa. ... C'est en me soufflant de la sorte, presque à chacune de ses visites, qu'il me cassa neuf dents.

" Je te ferai voir qui se suit, me dit-il d'un ton menaçant ; je te ferai voir que l'Empereur et moi c'est la même chose."

Alors il tira de sa poche un papier qu'il déplia soigneusement, et le mettant entre mes mains, il m'ordonna de lire à haute voix, pour que toutes les sœurs l'entendissent, l'ukase de l'Empereur, conçu à peu près en ces termes :

" Tout ce que l'archi-archi-archi-vev (c'est-à-dire trois fois archevêque) Siemaszko a fait, et tout ce qu'il fera pour la propagation de la religion orthodoxe, je l'approuve, le confirme et le déclare saint, saint, trois fois saint, et j'ordonne que personne n'ose en rien lui résister ; j'ordonne aussi qu'en cas de résistance quelconque, les autorités militaires, à la simple réclamation de l'archi-archi-archevêque Siemaszko, à toute heure et partout, lui fournissent autant de force armée qu'il en demandera, et cet ukase, je le signe de ma propre main.

Signé NICOLAS Ier."

Pendant que je lisais cet ukase, Siemaszko applaudissait du geste et me répétait : " Lis bien, vois bien, regarde de tes deux yeux et non pas d'un œil et demi ; entends-tu ? regarde bien avec tes deux yeux."

Dès que j'eus terminé, il nous montra la pétition que nous avions fait passer à l'Empereur lors de notre arrivée à Polock, et dans laquelle nous protestions que nous abandonnions au Gouvernement et nos biens et la pension qui nous avait été promise en quittant Minsk, mais qui ne nous était pas payée (cette pension devait être de 3 sous environ par semaine). Nous renoncions, dis-je, à tout, pourvu qu'on nous laissât mourir librement dans notre sainte religion.

Siemaszko déplia la pétition comme il avait déplié l'ukase, et de la même main dont il tenait ce papier, il m'asséna un coup de poing si violent sur la figure, que pendant près d'un an je ne pus parler distinctement, les cartilages de la partie supérieure du nez ayant été grièvement offensés. " Je vous apprendrai, nous disait-il en nous menaçant encore, je vous apprendrai à écrire à l'Empereur ! "

Nous reconnûmes notre pétition, et nous lûmes ces paroles qui avaient été mises à la marge : *leur demande sera exaucée si elle change de religion.*

" Tu vois bien maintenant, ajouta l'apostat, que l'Empereur et moi c'est la même chose ; " et il me frappa de nouveau si rudement, que j'en fus toute couverte de sang. Il me saisit ensuite par les épaules, me jeta à terre et me foula aux pieds.

A cette vue mes sœurs se lamentaient bruyamment, et mon assistante, la sœur Wawrzecka, me dit : " Ma mère, permettez-moi de le mettre à la raison. " Je lui ordonnai de ne rien faire, et elle m'obéit. Siemaszko assouvissait sa rage sur moi seule, n'osant frapper la sœur Wawrzecka, quoiqu'elle se mit en avant pour parer ses coups et les provoquer contre elle. Enfin, fatigué de me battre, il me demanda :

" Qui a écrit cette pétition ?

— Moi, répondis-je.

— Nous toutes, répondirent les sœurs.

— Qui vous a donné du papier timbré ?

— Qui l'a composée ?

— Nous-mêmes."

Sa rage allait au delà de toute expression.

" Lorsque je vous aurai fait écarter par trois fois, que je vous aurai été trois peaux, une que vous avez reçue de Dieu et les deux autres de l'Empereur, c'est à dire celles qui reviendront après, vous me dirai la vérité."

Puis il s'en alla en blasphémant, après avoir donné ordre de nous appliquer à la question. On nous flagella donc sans compter les coups jusqu'à la nuit, demandant toujours qui nous avait fourni le papier, qui avait composé la pétition, etc. Cette nuit même, la sœur Basilisse Holynska mourut des suites de ce supplice : comme tant d'autres, elle expira sur mes genoux. On ne put rien apprendre, et on nous jeta, baignées de sang, dans notre prison, jusqu'au lendemain à midi, qu'on nous remit aux travaux forcés.

Depuis ce jour, et pendant bien longtemps, on éloigna de nous les pauvres, et on nous priva ainsi de la consolation de partager leur pain. Sans les juifs, que les papes et les Czars craignent redoutent parce qu'ils leur doivent toujours de l'argent pour l'eau de-vie, sans les juifs, dis-je, qui nous donnaient de temps en temps la *brohu*, c'est à dire le marc de l'eau-de-vie faite avec le blé, nous serions peut-être mortes de faim."

La révérende abbesse, après de longs et effroyables détails sur les tortures qui marquèrent le séjour de Polock celui de Mladzioly, raconte son évasion et termine en ces termes :

" Je dois ajouter un mot sur notre respectable et chère mère générale la princesse Euphrosine Giedymin, descendante des grands-ducs de Lithuanie. Sa piété, son esprit de pénitence et sa charité étaient exemplaires. Outre les grandes richesses qu'elle avait apportées à l'ordre de Saint-Basile, elle nourrissait tous les jours quarante pauvres à sa table. L'esprit de Dieu, dont elle était remplie, se manifestait dans toute sa conduite, et elle le communiquait à l'ordre entier confié à ses soins.

Lors de mon entrée en religion, il y a trente-huit ans, elle était déjà abbesse générale, et habitait Orsza, résidence ordinaire des supérieures générales.

Agée de plus de quatre-vingts ans lorsque la persécution commença à sévir, elle soutint et anima ses sœurs par son exemple. Les tourments qu'on leur fit souffrir diminuèrent bientôt le nombre de ses filles. Envoyée en Sibérie avec celles que la mort avait épargnées, elle succomba pendant la route, qu'elles faisaient à pied et enchaînées. C'est elle sans doute qui, du Ciel, a obtenu par ses prières la grâce de la persévérance, au corps entier de l'ordre des Basilicennes, persécuté sous le sceptre de l'empereur Nicolas. Les deux cent quarante-cinq religieuses qui composent cet ordre ont toutes sans en excepter une seule, scellé de leur sang leur attachement inviolable à la foi et à l'Eglise, et leur fidélité à Jésus-Christ et à son vicaire.

Dieu seul en soit loué !

MAKRENA MIECZYSLAWSKA."

Nous, soussignés, déclarons avoir lu la présente déposition de la Mère Macrine, écrite en sa présence, et nous certifions qu'elle est entièrement, et dans tous ses détails, conforme à ce que nous avons entendu de sa bouche.

S. MAXIMILIEN RYLLO, *recteur de la Propagande.*

L'abbé ALEXANDRE JELOWICKI, *recteur de St-Claude.*

L'abbé ALOYS LEITNER, *théologien de la Propagande.*

(La suite au prochain Numéro.)

LETTRE DU REVEREND P. POINT,

De la Compagnie de Jésus, Missionnaire dans l'Orégon.

Nos lecteurs verront avec plaisir et intérêt les détails édifiants donnés à une tribu de sauvages de l'Orégon, dans la lettre que nous commençons à publier aujourd'hui. Nous reproduisons cette lettre dans toute sa simplicité, quoiqu'elle n'ait point été destinée à la publicité, pensant que les particularités qui s'y trouvent ne peuvent que réjouir le cœur des vrais Catholiques. Le nom du P. Point si bien connu dans la Louisiane qu'il n'a quittée qu depuis quelques années, est une recommandation suffisante et une garantie de l'authenticité de tous les faits qui sont rapportés ici. Quoique cette lettre soit écrite du commencement de l'année dernière, l'ancienneté de la date n'ôte rien à l'intérêt des détails. Nous remercions les personnes qui nous en ont procuré une copie, en les priant de nous continuer dans l'occasion la même faveur.

Du village du Cœur-de-Jésus, 1845.

Mille et mille remerciements pour la caisse des beaux ornements ; jamais nos montagnes n'en avaient vu de pareils ; ils ont servi pour la première fois le jour de l'Immaculée Conception, où s'est faite la première communion dont je parle dans cette lettre.

J'ai appris par des lettres venues d'Europe que vous portiez toujours le plus vif intérêt à nos chères missions, d'où j'ai conclu que vous seriez bien aise que je vous misse au courant de ce qui les regarde, ce que je ferai d'autant plus volontiers, qu'en vous faisant part des détails édifiants que je connais, je vous donnerai une nouvelle preuve de la vérité que vous aimez tant à répandre : qu'aujourd'hui, plus que jamais peut-être, c'est à la dévotion au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie que les Pasteurs des âmes sont le plus redevables des consolations dont ils jouissent. Du moins, ce qui est très certain, c'est que nous lui devons les nôtres ; tous les jours nos sauvages les invoquent ; voilà ce qui explique les merveilles de miséricorde dont nous sommes témoins.

Vous connaissez, ma Révérende Mère, l'histoire des *Têtes-Plates* ; assurément leur conversion est bien faite pour faire ressortir les richesses de grâces dont ces sanctuaires d'amours sont remplis ; cependant je ne crains pas de le dire, celles des *Cœurs-d'Aléine* y est plus propre encore. Qu'étaient ces pauvres sauvages, il n'y a pas un quart de siècle ? Des cœurs si durs que, pour les peindre au naturel, le bon sens de leurs premiers visiteurs n'a pu trouver d'expression plus juste que le singulier nom qu'ils portent encore aujourd'hui ; des intelligences si bornées que, tout en rendant un culte divin à tous les animaux qu'ils connaissaient, ils n'avaient aucune idée ni du vrai Dieu, ni de leur âme, à plus forte raison d'une vie à venir ; enfin une race d'hommes si dégénérés qu'il ne leur restait de toute la loi naturelle que deux ou trois notions, encore presque tous s'en éloignaient-ils dans la pratique ; car si j'en crois la réputation qu'ils s'étaient faite dans les peuplades voisines, ils étaient loin d'être des modèles de droiture, de probité, encore moins de charité.

Aujourd'hui, quelle différence ! Je ne le dirai pas sans doute : ils sont parfaits ; ce serait une exagération maladroitement aux yeux des personnes les moins versées dans la connaissance du cœur humain. Tout le monde sait que, à moins d'un miracle, qui n'entre pas ordinairement dans le plan de la Providence, les hommes et surtout les peuples conservent toujours quelque chose de leur caractère primitif, et que les défauts qui tiennent à l'éducation ne se corrigent que par elle et à la longue ; mais ce que je puis dire à la gloire de Celui qui des plus durs rochers sait faire des enfants d'Abraham, c'est qu'aujourd'hui nos *Cœurs-d'Aléine* sont de vrais croyants, des hommes craignant Dieu, et qu'avec un peu d'amour du travail, la docilité, l'humilité, la piété, la résignation, la patience, la charité et même le zèle dont ils donnent tous les jours de nouvelles preuves, en feront des Chrétiens dignes d'être comparés à ceux de la primitive Eglise.

Il n'y a que deux ans que la croix est plantée sur leur terre, et tous, à fort peu d'exceptions près, ont fait leur première communion, action si importante et qui a été suivie de tant de bénédictions, que c'est à vous en retracer les principales circonstances que j'ai destiné cet écrit. Mais, auparavant,

vant, il ne sera peut-être pas inutile que je vous dise un mot de la manière admirable dont il a plu à la divine miséricorde de les tirer de l'abîme de misères où ils étaient plongés.

Vers le temps où de nombreux missionnaires demandaient instamment de l'emploi au Maître de la moisson, il y a environ quinze ans, un jour la nouvelle doctrine se répandit chez les *Cœurs-d'Aléine* qu'il y avait un seul Dieu, et que ce Dieu, auteur de tout ce qui est, avait fait outre la terre que nous voyons, deux choses que nous ne voyons pas : une bonne place pour les bons, que nous appelons le ciel, et une mauvaise place pour les méchants, appelée l'enfer ; que le Fils de Dieu, en tout semblable à son père, voyant que les hommes couraient tous dans le mauvais chemin, était descendu du ciel pour les remettre dans la bonne voie, mais que pour le faire, il lui avait fallu mourir sur une croix. Ces vérités, qui paraissent à tant d'hommes qui se piquent de raison, ne pas valoir la peine qu'on y réfléchisse sérieusement, ne parurent pas telles à nos sauvages. A ce bruit, toutes les familles dispersées soit pour la pêche, soit pour la chasse ou la récolte de la racine amère, se rassemblent sur les terres d'un vieux chef appelé depuis Ignace, où les attendait l'auteur de la nouvelle. On arrive au déclin du jour, il n'est point question de fatigue ; un grand conseil se prolonge dans le silence de la nuit, et la nouvelle avec tous ses détails se répète.

Dieu est grand, Jésus-Christ est bon : deux vérités dont l'admission semblerait être le résultat de ce conseil ; le furent-elles en effet ? peut-être pas autant qu'il eut été désirable, les familles ne s'étaient pas encore séparées, que déjà le ciel avait envoyé un fléau qui frappait de mort un grand nombre d'entr'eux. Au moment où il sévissait avec plus de rigueur, un des moribonds, nommé depuis Étienne, entend une voix qui vient d'en haut et qui lui crie : Jette tes idoles, adore Jésus-Christ, et tu guériras. Le moribond croit à la parole entendue et est guéri. Il se promène autour du camp, raconte ce qui vient d'avoir lieu ; tous les malades qui l'écoutent font comme lui et recouvrent la santé. Je tiens le fait de la bouche même du sauvage qui a entendu la voix du ciel, son récit m'a été confirmé par des témoins oculaires qui ont pu dire : moi-même j'ai été l'objet de ce prodige ; et j'ai vu de mes yeux la montagne au pied de laquelle ont été jetées les idoles.

Bien que le sauvage garde peu le souvenir d'un événement qui ne le touche pas actuellement d'une manière sensible, celui que je viens de rapporter était marqué à des caractères si frappants, qu'il laissa des traces dans la mémoire de tous. Mais ni la constance, ni la réflexion ne sont le partage du sauvage ; aussi après quelques années seulement de fidélité aux impressions reçues, la plupart finirent par ne plus y conformer leur conduite. Ce mouvement rétrograde fut encore accéléré par les soi-disant *forts en-médecine*. (Espèce de charlatans qui se donnent pour physiciens, devins, etc., et prétendent faire des choses merveilleuses et surtout guérir les maladies par leur habileté et leur puissance surnaturelles.) A la voix d'un de leurs chefs, qui vraisemblablement n'avait pas cessé d'être idolâtre, ceux-ci convoquent une assemblée dite des croyants, où il fut résolu, du moins par le fait, qu'on reprendrait les anciennes pratiques ; et dès ce moment, les animaux du pays, redevenus divinités, rentrèrent en possession de leurs anciens honneurs. La masse, il est vrai, n'avait plus en eux la même confiance ; mais soit crainte des *forts-en-médecine*, soit curiosité purement naturelle, elle participa du moins par sa présence, au culte sacrilège qu'on leur rendait. Heureusement il y eut toujours des âmes d'élite qui empêchèrent les regards de la miséricorde de se détourner de leurs malheureux frères ; j'en connais plusieurs qui, depuis le jour où Dieu s'était manifesté à eux, n'avaient pas à se reprocher la plus légère faute.

Tel était à-peu-près l'état de la peuplade quand la Providence y envoya le R. P. de Smet. Sa visite, dont les circonstances sont rapportées ailleurs, les disposa si bien en faveur des *Robes-Noires*, et leurs docilité disposa si bien ceux-ci en leur faveur, qu'il fut décidé que j'irais à leur secours. Trois mois après, c'est-à-dire sur la fin de la chasse d'automne, en 1842, je quittai Ste-Marie avec l'autorisation de mettre les nouveaux néophytes sous la protection du Cœur-de-Jésus.

Le jour où je mis le pied sur les limites de leurs terres, qui fut le premier vendredi de novembre, je fis, avec trois chefs qui étaient venus me chercher, la consécration promise, et le premier vendredi de décembre, au milieu de chants et de prières, tels enfin qu'il devaient être, la croix s'éleva sur le bord d'un lac, où la peuplade était réunie pour la pêche. Grâce à Dieu, tous ont pu le dire la pêche miraculeuse de St Pierre se renouvela spirituellement. Car, outre qu'il ne se parla plus ni de ces assemblées de croyants, ni de ces visions diaboliques, ni de ces cérémonies superstitieuses, si fréquentes auparavant, le jeu, qui avait fait jusque là une grande partie de leur occupation, fut abandonné deux semaines après ; le lien conjugal, qui, peut-être depuis bien des siècles, n'avait connu chez eux ni unité, ni indissolubilité, fut rappelé à sa première institution ; enfin, depuis Noël jusqu'à la Purification, le feu de la *Robe-Noire* fut alimenté de tout ce qui restait de l'ancienne *médecine*. Il était beau de voir les *forts-en-médecine* faire justice, de leurs propres mains, des misérables hochets dont l'enfer s'était servi ou pour tromper leur ignorance, ou pour accrédirer leurs impostures. Combien furent sacrifiés, dans les longues soirées de cette époque, de plumes d'oiseaux, de queues de loup, de pieds de biche, de sabots de chevreuil, de touffes d'étoffe, d'images de bois, etc !

Mais que Dieu est bon ! A peine le mauvais arbre eût-il été ainsi coupé et jeté au feu, que voilà la bénédiction de la terre s'unissant à celle du ciel pour récompenser leur sacrifice. En un seul jour trois cents chevreuils sont la

proie des chasseurs. Quelle merveille ! dira-t-on, c'était par une belle neige !

Oui. Mais qui avait ordonné à cette neige de tomber si à propos ? Qui lui avait donné assez d'attraits pour inviter les chevreuils à la promenade ?

Qui en avait façonné la surface pour lui donner le degré de consistance justement requis pour permettre à certains pieds de faire impunément ce qu'elle refusait à d'autres ? Tout cela faisait dire aux chasseurs chrétiens : il faut que Dieu ait mis du sien dans cette affaire ; et à ceux du voisinage qui n'étaient pas encore chrétiens : il faut en convenir, la *médecine des Robes-Noires* est plus forte que la nôtre.

A continuer.

DÉMISSION DE M. CH. LENORMANT.

M. Ch. Lenormant nous communique la lettre suivante, qu'il a adressée aujourd'hui à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de remettre sous vos yeux l'exposé des faits qui se sont passés ce matin en votre présence, et qui motivent la grave détermination à laquelle je me suis arrêté.

Vous aviez convoqué M. Roussel, vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Leclerc, doyen de la Faculté des Lettres, et moi, pour aviser au moyen de rétablir l'ordre dans mon cours, troublé depuis quelques semaines.

Dans cette conférence j'exprimai ma répugnance invincible à accepter tout autre moyen que des mesures académiques et universitaires, et je demandai que, lors de ma prochaine leçon, M. le doyen de la Faculté voulût bien me prêter l'appui moral de sa présence.

A cette demande, M. le doyen répondit par un refus catégorique, motivé sur ce qu'il *désapprouvait mes doctrines*, et il ajouta qu'en parlant ainsi, il exprimait l'opinion de la Faculté.

Votre bienveillante intervention, M. le Ministre, ne put décider M. le doyen à rétracter ni son refus, ni les motifs dont il l'accompagnait.

Je dus alors remercier M. le doyen de ses loyales explications, qui ne me faisaient d'autre alternative que de me retirer immédiatement.

Je vous prie en conséquence, M. le Ministre, d'agréer ma démission des fonctions de suppléant du professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres, fonctions dans lesquelles m'a maintenu pendant onze ans l'honorable confiance de M. Guizot, mon titulaire.

Veillez recevoir, M. le Ministre, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LENORMANT.

Paris, le 14 janvier 1846.

M. Lenormant nous fait en même temps l'honneur de nous écrire à nous mêmes la lettre que voici.

Monsieur le Rédacteur,

En vous priant d'insérer la lettre ci-jointe dans votre numéro de ce soir, veuillez vous charger d'être mon interprète auprès de la jeunesse à la fois si zélée et si sage qui m'a prêté son appui dans la crise que je viens de traverser. Quelle persiste dans le bien ! Qu'elle se persuade que la modération est son premier devoir ! Qu'elle ne donne aucun prétexte à ceux qui voudraient la confondre avec les hommes dont l'émeute et l'injure sont les seules armes contre le progrès de la vérité ! J'ai le droit de compter sur l'affection de la jeunesse : elle ne peut m'en donner une meilleure preuve qu'en méditant avec calme sur ce qui m'arrive.

Veillez aussi annoncer à vos abonnés que, nonobstant ma démission, je continuerai la publication périodique de mes leçons, que j'ai commencée chez M. Lecoffre.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

LENORMANT.

Paris, 14 janvier 1846.

Nous nous abstenons de tout commentaire sur ces documents ; ils parlent assez haut. Les catholiques de France les accueilleront avec un profond sentiment de respect, d'orgueil et de douleur ; car si nous sommes fiers à bon droit de l'homme qui sait honorer ses convictions et les nôtres par une conduite si généreuse, quelles tristes réflexions ne font pas naître les caractères et les actions que nous sommes forcés de lui comparer.

C'est pour nous une vive satisfaction d'enregistrer les témoignages de sympathie dont les hommes de savoir et de foi se plaisent à entourer M. Lenormant. Déjà, au mois de novembre dernier, M. Lenormant avait été en considération de son érudition et de sa doctrine catholiques, nommé directeur de la Société des Antiquaires de Normandie. Il vient d'être élu hier président de la Société Ethnographique, et vice-président de la Société des Antiquaires de France.

Nous applaudissons de grand cœur à ces hommages, et cette manière de venger l'habile professeur des injustices dont il a été victime de la part de l'Université, nous paraît aussi honorable pour lui que pour les sociétés savantes qui le placent à leur tête.

Univ.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE CHALONS.

Châlons, 16 janvier 1846.

A Monsieur le Rédacteur de l'Univers.

Certes, Monsieur, c'est une bien surprenante nouvelle que celle que vous annoncez dans votre feuille de ce jour. La démission de l'honorable M. Lenormant, ce noble et généreux défenseur de la vérité catholique, est un événement qui effraie à la fois sur l'avenir de tous les droits et de toutes les

libertés, un événement qui excite aussi toutes les indignations. Nous voilà donc à la merci des émeutiers, de ces hommes qui ne veulent de bien à personne, pas plus à nous qu'aux gouvernements ! Laissera-t-on passer, sans en dire un mot, un tel scandale ?

Où, ce qui vient de se passer à la Sorbonne a de quoi effrayer et montre bien où nous en sommes ; c'est toujours le mal qui prévaut. Qu'est devenue cette liberté d'opinion et de discussion qu'on nous faisait envisager comme le plus beau privilège et le plus grand bienfait auquel nous puissions prétendre, et qui nous était assurée pour jamais ? Tout cela n'est qu'un leurre, on le voit bien ; et voilà décidément une guerre ouverte qui n'aura plus de fin et que nous légueons à nos successeurs ! Quel avenir pour l'Eglise, pour les familles et pour tous les gens de bien ! Nous en gémissons profondément, en joignant nos acclamations à celles de cette jeunesse pleine de cœur qui se réunissait auprès de l'honorable professeur pour lui témoigner sa sympathie et lui offrir l'hommage de son respect et de son admiration.

Peut-être, un jour, nos maux finiront. Peut-être, à force d'être battus par l'orage et de nous éloigner du port sentirions-nous le besoin d'y rentrer et deviendrons-nous plus sages. *Fiat ! fiat !*

Recevez, etc.

† M. J., Ev. de Châlons.

C O R R E S P O N D A N C E

M. L'ÉDITEUR,

Vous m'obligerez infiniment si vous avez la bonté d'insérer dans les colonnes de votre intéressant journal, la circulaire suivante :

A Messieurs les Curés des diocèses de Québec et de Montréal ; et en général, à tous les amis de la Société de Tempérance.

Messieurs,

La première édition du Manuel de Tempérance étant à peu près épuisée, plusieurs personnes respectables me demandent d'en publier une seconde.

Mais, plus que jamais convaincu de mon incapacité à rien écrire digne d'être présenté à mon pays, je prends la liberté de m'adresser à chacun de vous, Messieurs, pour me venir en aide.

Si donc vous voulez bien consacrer quelques uns de vos moments, à répondre aux questions suivantes, vous me rendrez un service qui sera tout à l'avantage des bonnes mœurs.

1°. Quel est le nombre des membres de la Société de Tempérance dans votre paroisse ?

2°. Quel est le nombre d'auberges, et autres maisons, où l'on vend des boissons fortes ?

3°. Combien de galons ou tonnes de boissons fortes sont bus, dans votre localité, année commune, et quelle espèce de boissons. Est-ce rhum grosse bière etc., etc.

4°. Quel est le prix courant de ces boissons ?

5°. Quelles sont les objections les plus populaires à l'établissement des sociétés de tempérance ?

6°. Quelles sont les raisons que vous croyez les plus puissantes pour induire notre jeunesse à s'enrôler sous les bannières de la société de tempérance ?

7°. Quels sont les événements les plus funestes qui ont été, chez vous, les suites de l'usage des boissons fortes ?

8°. Quels sont les faits, à votre connaissance des plus propres à faire comprendre, à ceux qui ne les connaissent pas encore les heureux effets de la société de tempérance ?

9°. Quels sont les changements à faire à la première édition du Manuel de tempérance, pour que la seconde atteigne mieux son but, le bonheur de notre jeunesse et la gloire de Dieu.

Il serait sans doute à désirer que ce nouveau travail fut confié à des mains plus habiles ; aussi sera-ce un plaisir, et un vrai bonheur pour moi, de confier les renseignements que j'ai déjà, et ceux que j'aurai, par la suite à celui d'entre vous, Messieurs, qui voudra bien s'en charger.

Les réponses devront être adressées à la poste, si elles me sont adressées par cette voie.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,
votre très humble et dévoué serviteur.
C. CHIRIQUY, FRA.

Kamouraska, ce 25 Février 1846.

B U L L E T I N.

Nomination du successeur de Mgr. Alexander, évêque protestant de Jérusalem. — Elections municipales. — Mission de Ste. Thérèse. — Agriculture.

En place de l'article de littérature, ou *feuilleton*, nous allons donner les communications de Guillot, à la demande d'une personne très respectable. Ces morceaux quoiqu'ils aient déjà publiés dans plusieurs journaux de la Province ont toujours leur mérite ; par l'avantage que les cultivateurs pourraient en retirer, s'ils voulaient les mettre en pratique ; les conseils de Guillot sur les érables méritent leur plus vive attention, surtout en ce temps où chacun se prépare à aller faire les sucres. Nous pourrions ajouter en passant que les sucriers devraient avoir soin de toujours tenir leurs auges aussi propres que

possible, d'en ôter la neige quand il en tombe, et surtout de ne point laisser s'écouler leur eau avant de la faire bouillir, et même de la couler avant que de la mettre au feu, et une seconde fois quand elle commence à s'épaissir en sirop ; faute de ces précautions le sucre devient noir et à le goût de sève, ou est d'une amertume dégoûtante. Les meilleurs vaisseaux pour ramasser l'eau d'érable seraient sans doute les casseaux d'écorce là, où on peut s'en procurer, c'est peut-être en partie à cela que les Sauvages réussissent à faire du sucre si clair et si pur, tandis que celui des Canadiens est ordinairement plus brun et beaucoup plus mou. Il y a même des gens qui usent de fraude, et qui ont l'industrie de couvrir de mauvais pains de sucre d'une autre couche de sucre de plus belle qualité ; le moyen de n'y être pas attrapé une seconde fois, c'est de prendre les noms de ceux qui vous fournissent votre provision et de marquer les pains.

— On écrit de Berlin que la Prusse qui, à cette fois, a le droit de choisir l'évêque de Jérusalem, a nommé M. Belson, missionnaire anglican à Berlin. M. Belson est un juif devenu protestant comme le défunt évêque Alexandre.

— On parle de M. l'abbé Coquereau comme devant succéder à Mgr. Dupuch ; ce choix ne peut manquer d'être agréable à l'armée d'Afrique. Le nom de M. Coquereau n'est pas étranger pour elle ; les officiers et les soldats se rappellent avoir entendu sortir de la bouche de nos marins l'éloge de ce digne ecclésiastique, qui a si courageusement partagé leurs fatigues et leurs dangers dans la dernière campagne du Maroc, à Tanger et à Mogador.

— Nous demandons excuse à la Révérende sœur Bruyère d'avoir inséré ses lettres dans notre journal sans son aveu ; nous pensions que la lecture de ces lettres intéressantes ne pouvait que faire du bien à la religion, c'est dans cette vue que nous les avons publiées. S'il est bon de tenir caché le secret d'un roi, il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu. Pourtant nous n'exposons plus l'humilité de la R. le. sœur à de nouvelles épreuves.

— Nous extrayons ce qui suit de la *Revue Canadienne* :

On voit par différents journaux bien informés, que les élections municipales de notre bonne ville de Montréal, n'ont pas été sans effusion de sang. L'esprit de parti domine éminemment dans toutes ces élections. La justice en est banni à coups de feu, ou de batons qui ne sont pas moins dangereux. Aux quartiers de St. Jacques et St.-Laurent, se sont élevées des rixes les plus violentes. La force militaire n'a pu empêcher les émeutes ni d'obstruer les avenues qui conduisaient aux *polls*. On nous dit que le Dr. Nelson a cinq heures avant pan-é 13 personnes, que M. Kingsford du *Times*, s'est fait assommer par des Irlandais de son parti même.

— Les journaux anglais disent, qu'on ne sait pas de quel côté viennent les premiers torts, mais qu'on fera des enquêtes impartiales pour découvrir la vérité, ils annoncent que François Best, Thomas Little et John Beatty sont dangereusement blessés, et que deux autres, Cinamon et Bel ont reçu des coups graves, mais que leur vie ne paraît pas en danger.

— On nous écrit de Ste. Thérèse :

Dimanche le 22 février, s'est terminée à Ste. Thérèse, après trois semaines d'exercices, une mission donnée par les RR. PP. Guigues, Léonard et Brunet. Il était à craindre qu'une paroisse qui est dirigée par quatre prêtres qui n'épargnent pas leurs peines, ne se montrât indifférente. Tout le contraire est arrivé ; et les RR. PP. eux-mêmes peuvent l'attester. C'est sous les auspices les plus favorables que cette mission s'est ouverte, qu'elle a continué et s'est terminée. Qu'il a été beau et consolant de voir se présenter, dès les premiers jours, les personnes qui tiennent le premier rang, et qui foulant aux pieds tout respect humain, se sont courageusement mêlées à la foule pour s'approcher des tribunaux sacrés. Personne ne doute combien l'exemple des personnes en autorité exerce d'influence sur les peuples. En voyant des hommes remporter sur leur amour propre et leur sensibilité une glorieuse victoire, on doit convenir qu'il faut qu'une grâce extraordinaire accompagne ces missions et ceux qui les donnent.

Ce qui doit aussi beaucoup contribuer à faire réussir ces missions, c'est l'ordre et le calme qui y règnent, moyens si propres à faire rentrer l'homme au dedans de lui-même ; puis cet ensemble d'instructions si bien calculées pour instruire et toucher. Il serait inutile de répéter ici les éloges vraiment mérités qui ont été donnés à ces Pères à la suite de la mission qui a eu lieu à

Terrebonne dernièrement. On peut dire, sans crainte de se tromper; heureuses les paroisses qui participent à des avantages si précieux! Mais ainsi reconnaissance à l'évêque à qui le zèle a fait surmonter toutes les difficultés incroyables dans une entreprise si glorieuse à la religion!

Le résultat de la mission a été que la presque totalité des paroissiens a approché de la table sainte; et cela avec une ferveur bien attendrissante. Plus de 740 personnes se sont aussi enrôlées sous l'étendard de la Reine des anges et des Saints, dans le cours de la mission.

La dernière journée de la mission a été une journée bien pleine. L'office du matin, commencé à sept heures, n'a fini que vers une heure. Mgr. de Martynopolis, qui a bien voulu honorer de sa présence ce jour si solennel, a conféré le diaconat à M. Michel Brunel; ensuite a eu lieu la communion générale des hommes. Après une demi-heure de repos, Mgr. a administré le sacrement de confirmation à 72 personnes qui n'avaient pu le recevoir l'été dernier. A la messe de la mission le P. Supérieur donna sur la tempérance, une conférence d'environ une heure, afin de préparer les assistants à s'enrôler dans cette société. Là se termina l'exercice du matin.

A deux heures et quart de l'après-midi, Mgr. qui avait donné une instruction le matin, monta en chaire et prêcha de nouveau avec force sur le malheur de l'intempérance et les avantages de la vertu contraire; cette instruction fut suivie de la réception dans la société de tempérance, à laquelle plus de 400 personnes s'aggrégèrent immédiatement.

Après la distribution des cartes par l'évêque, commença le salut du St. Sacrement, pendant lequel les séminaristes firent entendre des chants mélodieux, relevés par les accents de l'orgue touché d'une manière supérieure. *Le Te Deum*, cet hymne si plein de pensées sublimes, termina l'office. Le dernier jour a donc mis le comble à cette ensemble de cérémonies augustes, et a laissé dans la paroisse une impression qui donne tout lieu d'espérer que le Seigneur l'a visitée dans sa grande miséricorde, et l'a enrichie de ses dons les plus précieux.

UN ASSISTANT.

—Un de nos correspondans nous écrit, qu'il a été fait une expérience au Connecticut E.-U., qui a réussi pour garantir les oignons contre les vers blancs qui les détruisent: La première semence faite au commencement du printemps ayant péri par le fléau dont nous avons été affligés, on a fait une seconde semence, à laquelle on a mêlé du salpêtre en poudre, cette dernière a produit une récolte abondante; on dit que le sel de cuisine peut être substitué au salpêtre.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Une nouvelle et très sensible perte vient d'affliger l'émigration polonaise. Le comte George Sobolewski est mort à Rome, le 16 janvier, après avoir reçu tous les secours de la religion.

Fils du comte Ignace Sobolewski, ministre secrétaire d'Etat du royaume de Pologne, il entra de bonne heure au service militaire de son pays. L'empereur Alexandre le nomma son aide-de-camp, et il servit en cette qualité jusqu'à la mort de ce monarque. Bientôt après l'avènement de l'empereur Nicolas à la couronne, prévoyant la lutte qui paraissait inévitable entre la Pologne et la Russie, il donna sa démission. A l'époque de la révolution polonaise, Georges Sobolewski se trouvant à l'étranger, s'empressa de retourner dans sa patrie pour y reprendre en service, malgré une santé déjà gravement altérée. Il fit la campagne 1831, qui jeta un si glorieux lustre sur l'armée polonaise, en qualité d'aide-de-camp du général en chef, et s'y distingua en plusieurs occasions. Après les désastres de Varsovie, il se retira à Gènes, en Italie, où il vécut depuis son exil, aimé et honoré par tout le monde.

FRANCE.

—Il y a quelques jours à peine, nous racontions l'admirable persévérance déployée par la princesse Czartoryska pour le soulagement de ses compatriotes, et les heureux succès qu'elle obtient. Hier encore elle convoquait ses compatriotes à l'ouverture d'une nouvelle maison destinée à servir d'école primaire pour les jeunes filles d'émigrés polonais, dont le nombre dépasse de beaucoup celui des élèves du pensionnat de l'hôtel Lambert.

—Plusieurs Sœurs de la Charité, de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, chassées de Pologne par la persécution, et recueillies à Paris dans la maison-mère de leur Ordre, sont devenues pour cette œuvre des instrumens heureusement appropriés. Une maison spacieuse a été louée à cet effet au boulevard de l'Hôpital, rue d'Ivry, pour y loger les Sœurs et leurs jeunes élèves. La consécration de cette maison et de la chapelle attenante, qui portera désormais le nom de Saint-Casimir, patron de la Pologne, a été faite par M. Etienne, supérieur-général des deux congrégations de Saint-Vincent-de-Paul. Après avoir accompli les cérémonies d'usage et le sacrifice de la messe, M. Etienne a profondément touché les assistants en tra-

çant; d'une part, les services que la Pologne a rendus à la chrétienté et qu'elle est appelée à lui rendre encore, et, de l'autre, l'analogie de la condition du peuple polonais avec celle du peuple de Dieu pendant sa captivité de Babylone, alors que soutenu par sa foi, se purifiant dans la douleur, il se préparait à retourner triomphant dans sa patrie pour y accomplir sa grande mission. "Alors aussi, dit-il, au milieu de ce peuple infortuné une famille se distinguait par des soins infatigables consacrés à soulager ses compatriotes, et eût considéré comme le jour le plus douloureux de ce long exil celui où elle n'eût point adouci quelque-une de leurs souffrances ou préparé pour eux quelque consolation."

La maison de Saint-Casimir, dirigée par les Sœurs de la Charité polonaise, servira en outre d'asile à douze invalides polonais, et fera chaque jour une distribution de nourriture pour ceux des Polonais présents à Paris qui, faute de travail, se trouveraient momentanément sans pain.

Cet établissement ainsi consacré à l'éducation de l'enfance, à la vieillesse infirme et aux adultes les plus nécessiteux; cette chapelle de Saint-Casimir, ouverte à la piété de tous les fidèles, deviendront, on n'en saurait douter, comme l'est déjà le pensionnat de jeunes filles à l'hôtel même et sous la direction immédiate de la princesse Czartoryska, de nouveaux titres à la confiance des personnes dont la charité ne demande, pour s'exercer largement, que d'être suffisamment rassurée sur l'emploi de ses plus abondantes aumônes.

SUISSE.

—Un supplément de l'*Union suisse*, arrivé aujourd'hui à Paris, annonce que M. Marilley, curé de Genève, vient d'être nommé évêque de Genève et de Lausanne aux acclamations des populations catholiques de ces deux cantons. Ce choix du Souverain Pontife a été communiqué à l'administrateur apostolique de ce diocèse par Mgr. l'archevêque de Colosse, nonce en Suisse. "J'aime à croire, ajoutait S. Exc., dans une lettre datée de Lucerne le 11 janvier, que l'évêque-élu saura justifier, sous tous les rapports le choix du Saint-Siège, répondre à l'attente de celui-ci, et mériter l'estime universelle du diocèse."

RUSSIE.

—On lit dans la *Gazette de Cologne* du 5 janvier: "Quatre-vingt-dix-sept prêtres catholiques en Russie à raison de leur croyance ont été employés comme manœuvres dans une ville russe. Un de ces prêtres a encore aux mains les marques de ce rude travail. On les a transportés ensuite à Tobolsk, où ils ont été enfermés dans des cellules privées de lumière. On les a menacés de leur infliger un traitement plus dur. Heureusement ils ont pu se soustraire à la rage de leurs persécuteurs. Quelques-uns de ces prêtres se sont dirigés vers la Prusse, d'autres vers l'Italie, d'autres vers la France. Des ecclésiastiques prussiens leur ont donné des secours s'élevant à 3,600 fr. On croit que le roi leur permettra de séjourner dans le diocèse du prélat catholique du royaume. Le nombre de ces prêtres réfugiés en Suisse s'élève à cinquante."

CONSTANTINOPLE.

Mort du patriarche grec de Constantinople. — Election de son successeur.

—Le patriarche grec Melétius vient de mourir, après quelques jours seulement de maladie; circonstance qui a donné lieu, parmi le peuple, à des bruits d'empoisonnement, qui sont dénués de toute espèce de fondement. Ses obsèques ont eu lieu le 11 décembre, par une pluie battante qui a dérangé quelque peu le convoi, auquel les ambassades de Russie, de Grèce et de Prusse étaient représentées par leurs seconds drogmans. On reprochait au défunt patriarche une arrogance excessive, fondée en partie sur l'honneur qu'il avait eu d'être présenté au sultan à l'époque de sa nomination. "Je ne suis pas, moi, disait-il un jour, comme les patriarches mes prédécesseurs. Ce n'est pas d'un pacha ou d'un visir que je tiens mon autorité, mais du Grand-Seigneur en personne." Il voulait parler sans doute, de son autorité temporelle, quoique ces paroles aient été prononcées dans une discussion où il s'agissait de la conversion de deux de ses oncles au catholicisme, et des vexations dont elles étaient l'objet de sa part à cette occasion. Pendant la courte durée de son patriarchat, il a réussi à mettre la main sur la plupart des ecclésiastiques de son église, qui se faisaient remarquer par leurs talens ou leur patriotisme. Tous ont été exilés au mont Athos, ou ils gémissent dans les prisons. — Un jour il fit appeler au patriarchat deux ecclésiastiques bulgares, l'archimandrite Néophyte et le prêtre Hilarion, les deux hommes les plus éclairés, dit-on, de toute la Bulgarie, mais qui ne dissimulaient pas toujours assez l'indignation qu'excite en eux la conduite indigne des évêques grecs que le patriarche nomme pour ce pays à l'exclusion du clergé bulgare. On leur mit entre les mains quelques lettres écrites dans leur langue, et on les pria de les traduire en grec. Ils avaient à peine commencé cette traduction, qu'ils se virent saisis et conduits à bord d'un bateau qui les conduisit aux Iles des Princes, puis au mont Athos, où on les tient renfermés dans un tour.

Le Journal grec de Constantinople, qui se publie sous les auspices du patriarchat, et qui est soumis à la censure, termine ainsi l'article nécrologique, qu'il consacre au patriarche décédé:

"L'homme célèbre que tout le peuple chrétien de la capitale pleure sincèrement à cause de son amour pour les pauvres et de ses autres vertus, est mort à l'âge de 70 ans, après un court, mais illustre patriarchat de sept mois et neuf jours: la terre se soit légère, ô Melétius, célèbre pontife et patriarche œcuménique!!!"

La Porte, informée de la mort du patriarche, donna l'ordre de procéder immédiatement à l'élection de son successeur. Trois évêques se disputaient le trône patriarcal : 1o l'évêque, ou, comme disent les Grecs, le *saint* d'Ephèse ; 2o le *saint* d'Héraclée ; 3o enfin, le ci-devant patriarche Grégoire, et peut-être aussi les quatre autres patriarches déposés comme lui. Fuad-Effendi premier interprète de la Sublime-Porte, a été nommé par le gouvernement pour *présider* le Saint Synode, qui doit faire l'élection. Les voix s'étant partagées, aucun des candidats ne réunit la majorité requise. En conséquence, l'on procéda le sur-lendemain à un nouveau scrutin, à la suite duquel le *saint* d'Ephèse fut proclamé patriarche *oecuménique*.

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

Nos dernières dates de Washington vont jusqu'aux 23. L'impression faite par les nouvelles d'Europe dans la capitale et dans les principales villes de l'Union américaine, est tout-à-fait favorable à la paix. La presse est unanime à proclamer les bienfaits du nouveau tarif de sir Robert Peel ; les intérêts agricoles surtout profiteront des changements introduits dans les droits des producteurs de grains et les marchands de provisions de l'Ouest, les producteurs de riz de la Caroline du Sud, et encore les manufacturiers d'horloges du Connecticut, tout le monde enfin, appartenant à la production et à l'industrie ont appris avec joie l'abolition proposée des *corns laws*.

On disait aux Etats-Unis que lorsque sir Robert Peel a proposé son nouveau tarif au parlement, il était en possession du tarif qu'a proposé M. Walker au congrès américain.

Si cela est vrai il y a lieu de croire que les relations des deux gouvernements sont meilleurs qu'on les représente généralement.

D'après ces changements, les intérêts commerciaux, industriels et agricoles, de l'Angleterre et des Etats-Unis, disent les journaux de l'Union, sont tellement et si étroitement liés que la guerre est hors de question dans le présent comme dans l'avenir.

Les reproches faits par le premier ministre anglais à M. Pakenham ont été l'objet de l'attention des journaux. On sait que M. Pakenham a refusé la proposition de M. Buchanan de prendre le 49e. degré de latitude, comme la base d'un traité pour terminer amiablement la question de l'Orégon, et cela sans référer la proposition du secrétaire d'état américain à son gouvernement.

Le blâme jeté par sir Robert Peel sur la conduite du plénipotentiaire, dont il a admiré les talents et l'habileté jusqu'à ce jour et pour lequel il exprime encore la plus haute estime, est selon le *New York Herald*, un témoignage éclatant de l'ancien désir du cabinet anglais de régler cette affaire au plutôt, et de rétablir entre les deux gouvernements la plus parfaite harmonie.

La plupart des feuilles américaines font un appel à leur gouvernement, afin de rencontrer les bonnes dispositions qui se manifestent en Angleterre dans le parlement, et d'un bout à l'autre du pays ; et il y a tout lieu de croire que cette grande différence internationale aura enfin un dénouement pacifique.

FRANCE.

— On lit dans le *Toulonnais* du 22 :

« M. le général Duvivier, commandant en chef l'expédition de Madagascar, est attendu tous les jours dans notre ville. Les troupes d'infanterie de marine sont prêtes, et l'on pense qu'elles s'embarqueront dans les premiers jours de février. »

— Le conseil d'Etat vient d'être saisi et s'occupera bientôt du projet d'ordonnance relatif au règlement pour la police, la sûreté et l'exploitation des chemins de fer.

— Le fils unique du prince Frédéric des Pays-Bas est mort le 22 janvier, à l'âge de dix ans.

ANGLETERRE.

— Le discours de la reine d'Angleterre à l'ouverture du parlement annonce enfin que la grande question des céréales va être résolue par les débats publics et par des mesures législatives. C'est toute une révolution dans la propriété et dans l'industrie, qu'aura préparée en apparence et dans ce moment, comme on l'a dit, *une pomme de terre malade*. L'homme d'Etat éminent, sir Robert Peel, qui osa tenter cette immense réforme malgré son propre parti, et après les efforts impuissants de lord John Russell à constituer dans ce but un ministère wigh, sir Robert Peel, disons-nous ce place à côté des plus grands personnages que l'histoire politique de l'Angleterre ait signalés comme les génies et les sauveurs du pays. Lord Canning et lord Grey, par la destruction des bourgs pourris qui amena la réforme des anciennes lois politiques et électorales ; lord Wellington, par l'émancipation des catholiques, proposée et obtenue en 1829, n'ont pas touché à des préjugés et à des passions plus ardentes que celles qui se préparent à faire explosion contre les projets du cabinet actuel, sur les *corns laws* et sur la haute industrie. Ne sait-on pas, en effet, qu'en Angleterre, toute l'action politique est entre les mains des propriétaires et des manufacturiers ? La ligue et l'anti-ligue n'ont pas d'autres appuis ou d'autres moteurs. Il y a en France une classe moyenne ; c'est elle aujourd'hui, depuis 1830, de qui l'on peut dire qu'elle régit et gouverne dans toutes les affaires du pays. Les trois royaumes-unis de la Grande-Bretagne, au contraire, ne comptent presque parmi les électeurs influents que d'opulents industriels, ou des terri-

oriens riches outre mesure. L'ouvrier, le pauvre ou le prolétaire, tel que l'Irlandais, ne sont là que des embarras menaçans, mais sans aucune action politique. O'Connell seul, avec sa foi, son talent et ses superbes instincts d'agitateur, a su faire peser dans le plateau des intérêts politiques les réclamations, la misère et la faim de huit millions de catholiques. Aussi faudra-t-il en cette occasion, comme en 1829, que le génie politique de sir Robert Peel vienne à compter avec le vote du véritable roi de l'Irlande. Encore une fois, ces deux grands personnages, Robert Peel et O'Connell vont se rencontrer comme en champ-clos, pour faire assaut, l'un armé du patriotisme anglais, l'autre des misères qui pèsent depuis trop longtemps sur l'Irlande. La question des *dotalions* et des *legs* catholiques les a laissés adversaires presque modérés : mais les mesures contre les droits prohibitifs doivent attirer à nous les montrer enfin d'accord, puisque l'un et l'autre veulent non-seulement apaiser la faim du peuple des deux pays, mais lui assurer pour l'avenir plus de travail et plus de bien-être. N'est-ce pas là une magnifique perspective ? Et lorsque un personnage aussi considérable que sir Robert Peel, du haut de ses succès, de son expérience et de sa capacité politique, vient déclarer, après huit ans de résistance, qu'il s'était *trompé jusque-là*, même en se proposant que des diminutions sur les droits ; que l'abolition doit être aujourd'hui entière et complète, comment ne pas espérer, dans les camps opposés à cette politique, des concessions et des accords qui finissent par apporter le remède à des maux déplorés par tous les partis, et dont la source venait précisément en grande partie des lois sur les céréales ? De tels sujets de débats politiques nous préparent certainement à des séances du plus vif, comme de plus haut intérêt. Déjà lord Wellington et le duc de Richmond à la chambre haute, sir Robert Peel et lord John Russell à la chambre des communes ont ouvert la carrière et échangé les premiers cartels oratoires. Les explications personnelles relativement aux dernières combinaisons ministérielles, ont presque absorbé tout l'intérêt des débats.

— On écrit de Newport (Monmouthshire) le 14 janvier : Ce matin vers 7 heures et demie une terrible explosion a éclaté dans la houillère de MM. John Russell et Cie., située à Risca. 150 hommes seulement se trouvaient dans la fosse au moment de l'explosion, 35 ont été tués.

L'armée anglaise va être augmentée de six mille hommes ; le duc de Wellington voulait porter le nombre à dix mille, et on arme en toute hâte deux vaisseaux de ligne, huit frégates et plusieurs corvettes et bateaux de guerre à vapeur.

Le nombre des régiments de milice dans le Royaume-Uni est de 127, dont 61 en Angleterre, 14 en Galles, 14 en Ecosse et 38 en Irlande. Dans ce nombre ne sont pas compris les cinq régiments de Guernesey ni les six régiments de Jersey.

Dans le relèvement hebdomadaire de la semaine expirée le samedi 17 janvier que fait le *Mercantile and Shipping Gazette*, journal exclusivement dévoué aux intérêts de la marine et du commerce, il rapporte 198 sinistres ou naufrages quelconques, et près de cent pertes totales. D'après un tel relevé, on peut penser combien grande a été la perte de vies humaines dans le court espace de huit jours.

On reçoit d'Irlande des rapports affligeants sur les terribles effets que la famine cause dans ce malheureux pays ; cependant s'il est quelque consolation qui puisse alléger la misère des pauvres Irlandais, c'est d'apprendre que le gouvernement de Sa Majesté a fait l'achat de deux cent cinquante mille quarters de blé d'Inde pour approvisionner ce pays, et que 30 mille quarters sont déjà arrivés à Cork.

ALGÉRIE.

— Le *Messenger* annonce ce soir que le Gouvernement n'a reçu aucune nouvelle de la province de Constantine, et publie en même temps un rapport de M. le maréchal du d'Isly dont nous donnons les passages les plus importants. Après avoir rapporté quelques faits déjà connus, le maréchal ajoute :

« Le 5, le général Yusuf m'apprit que le 3, à trois heures du matin, en croyant au moment de tomber dans le camp de l'Emir avec une partie de son infanterie, ses chouafs arabes (éclaireurs) étaient venus lui rapporter que les feux qu'il apercevait étaient ceux du camp du général de Lamoricière. En effet, cet officier-général, arrivé le 1er janvier à Tiarret, et ayant appris que l'ex-Emir était campé à Bou-Gheurda, entre lui et le général Yusuf, s'était porté en avant le 2, ce qui avait fait fuir l'ex-Emir et l'avait ainsi soustrait à une attaque de nuit très bien dissimulée et favorisée par un brouillard épais.

« M. de Lamoricière n'ayant point trouvé Abd-el-Kader à Bou-Gheurda, écrivit au général Yusuf de le rallier, afin de réunir leur cavalerie pour se mettre à sa poursuite. Le général Yusuf ne put immédiatement exécuter cet ordre, parce qu'il avait laissé à cinq lieues derrière lui, pour faire sa marche de nuit, une partie de son infanterie et son bagage.

« Pressé de se mettre sur les traces de l'ex-Emir, qui s'était jetée sur le Bas-Riou et menaçait les tribus de la Basse-Mina, M. de Lamoricière n'attendit pas le général Yusuf, et poursuivit à marches forcées.

« Abd-el-Kader ne s'arrêta que quelques instants à Guellib-el-Oued, et traversa le pays des Beni-Messlem.

« Chemin faisant, il avait sondé les dispositions des tribus. Notre agha Sidi-Mohammed bel-Hadj lui avait répondu qu'il ne trouverait que des coups de fusil dans son pays.

« L'éloignement des populations et l'arrivée du général de Lamoricière, peu d'heures après, déterminèrent Abd-el-Kader à renoncer à ses projets sur la Basse-Mina. Il se jeta à gauche, traversa les bois de Flita, où son arrière-garde reçut des coups de fusil des Cheurfa, naguère si dévoués à sa cause. Delà, tournant au sud, il gagna le Haut-Mina, et le 4, au matin, il enlevait les douars de notre agha des Sdama, tribut qui venait récemment de se soumettre à M. de Lamoricière. L'ex-Emir avait fait environ 50 lieues en deux jours et une nuit, avec des chevaux que l'on croyait exténués, et qui sont pour la plupart en campagne depuis quatre mois.

« Les marches du général de Lamoricière, depuis Bou-Cheurfa jusque sur les Oued-el-That, chez les Sdama, avec une colonne d'infanterie et de cavalerie, ne sont pas moins remarquables, en raison de la composition de cette colonne.

« Il repartait le 7, de Djebel-Sidi-ben Halima, marchant toujours sur les traces de l'ennemi. Son dernier rapport est du 9, au pied du Djebel-bou-Maiz, entre la vallée de l'Oued-el-That et de l'Oued-el-Abd.

« L'ex-Emir était alors aux Puits-de-Tiddes, entre Guetifa, pointe est du Chott-el-Cherguy, et Dior-el-Kef, c'est à dire à environ deux de nos journées en dehors du Tell. M. de Lamoricière ne se proposait pas de le suivre dans un pays privé de ressources pour nourrir les chevaux.

« La situation s'est beaucoup améliorée, et l'on peut dire aujourd'hui, sans trop de hardiesse, qu'Abd-el-Kader a échoué dans la grande entreprise qu'il avait méditée et préparée depuis longtemps. Il comptait porter l'insurrection et la guerre jus qu'aux portes d'Alger, et n'a pu arriver qu'au sud de l'Ouarensenis. Quand il a paru, les tribus révoltées avaient presque toutes reçu les plus rués coups. Leur zèle était refroidi, et ne voyant pas arriver les armées d'émigrants de Marocains qui leurs étaient promises; elles ont bientôt désespéré du succès.

« Il y a eu fort peu d'empressement dans le camp de l'ex-Emir. Les tribus lui ont fourni d'abord des vivres et des fourrages; quelques hommes des plus ardents l'ont raillé; bientôt les masses se sont tenues à l'écart, et il est obligé de chercher péniblement dans les silos la nourriture des hommes et des chevaux. Je pense qu'il s'en retourne fort découragé, et que les tribus ne le sont pas moins. Elles me le prouvent par leur empressement à rentrer sur leur territoire et à me demander l'aide.

« Et-Hadj-el-Segheir, dans l'Ouarensenis, ne paraît pas faire de progrès. Bon-Maza n'a pas eu de succès au centre du Dahra, ni aux environs d'Orléansville, où toutes les tribus sont ruinées et pour la plupart soumises; on dit toutefois qu'il a rallié quelques partisans sur la rive droite du Bas-Chélit, mais la nouvelle de la retraite de l'Emir pourra bien les lui enlever.

Le gouverneur-général de l'Algérie,

« Recevez, etc. Signé : Maréchal duc d'ISLY. »

RUSSIE.

—L'empereur Nicolas est arrivé à Saint-Petersbourg le 11 janvier. Le jour même, il a adressé à son fils, le grand-duc Constantin, le rescrit suivant :

« Lorsque je me disposai à accompagner l'impératrice votre mère à l'étranger, je vous chargeai de l'administration d'une grande partie des affaires de l'Etat, dans la pleine persuasion que vous justifieriez mes intentions et ma confiance, en prouvant à la Russie que vous êtes digne de votre haute mission. Revenu dans mes Etats avec l'assistance du Très-Haut, j'ai acquis la conviction que vous avez rempli mes espérances à la satisfaction de mon cœur paternel, qui vous aime vivement. Pour mieux vous témoigner ma satisfaction, je vous fais chevalier de l'ordre de Saint-Vladimir, dont la devise : *Utilité honneur et gloire*, vous rappellera désormais, ce que, d'après la volonté de la Providence, vous devez être pour la Russie. »

AGRICULTURE.

CULTURE DE L'ÉRABLE.

A Monsieur l'Éditeur de la *Minerve*.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite à ceux de vos lecteurs qui s'occupent d'agriculture et qui ont à cœur de voir surgir de nouvelles sources d'industrie au milieu de nous, de parler de la fabrication du sucre d'érable et de l'arbre précieux qui le produit. Je regarde l'érable comme le plus beau présent que la nature ait fait à ce pays. C'est presque même le seul présent important que nous devons à l'agriculture; car tout ce que la terre nous produit d'ailleurs, c'est à un travail ardu et incessant que nous le devons. Comment se fait-il donc que nous semblions mépriser ce bienfait, que chaque année on voie tomber sous la hache du bûcheron quelque *sucrerie*, que personne ne plante le précieux érable? Quelqu'un rendra compte de ce phénomène, en accusant l'imprévoyance humaine, l'ignorance, une coupable indifférence; je crois qu'il faut plus encore mettre le tout sur le compte de la routine, cet ennemi domestique et mortel de la famille d'Adam. Si l'émigré français, anglais et irlandais, avant de quitter sa terre natale pour chercher une nouvelle patrie en Canada, eût cultivé ou vu cultiver l'érable sur le vieux sol de l'Europe pour en tirer la sève précieuse qui donne le sucre, il eût importé l'érable en Canada, si la nature ne l'y avait pas planté, et il eût fait l'impossible pour l'y acclimater. L'Europe ne connaissait

pas le sucre d'érable, le Canada ne devait pas le connaître! En vain un petit oiseau, au printemps, en entaillant de son bec l'écorce et l'aubier de l'érable pour s'abreuver du nectar, découvrait-il aux nouveaux colons cette source de richesse, en vain le sauvage épais-sait-il à leurs yeux la sève qu'il en tirait pour en faire du sirop et du sucre; s'ils les imitèrent, leurs vœux ne s'étendirent jamais jusqu'à penser à faire de la fabrication du sucre d'érable un objet de quelque importance, ni à l'exporter autrement que comme objet de curiosité. Lecteurs, nos pères étaient de francs routiniers, et certes leurs enfans n'ont pas dégénéré. Nous importons comme eux, chaque année, des îles la plus grande partie de notre sucre, quoique nous Payons à notre porte, et, j'ai honte de l'écrire, d'après le dernier recensement, je vois que nous n'avons tiré de nos érables en 1844, que deux millions trois cent cinquante mille livres de sucre.

Non-seulement on a négligé la culture de l'érable, mais encore le peu d'hommes qui se sont occupé d'agriculture en ce pays et cherché à faire valoir le plus ses ressources naturelles, ont généralement omis de parler de l'érable. M. Evans dans son *Traité d'Agriculture*, ouvrage d'autant plus précieux qu'il est le seul que nous possédions de la plume d'un homme qui joint à la théorie de l'art et à une longue pratique acquise en Europe la connaissance de notre climat, de nos besoins et des ressources naturelles du Canada, ne dit pas un mot du sujet qui nous occupe. L'honorable M. Morin, dans un discours lu devant l'Institut Canadien, n'en a dit qu'un mot. Il est vrai que le peu qu'il en a dit montre assez toute l'importance qu'il y attache, et je voudrais que ses paroles eussent été entendues jusqu'aux limites les plus reculées de la province. Puisse-t-il avoir l'heureuse idée de traiter le sujet que j'entreprends; outre qu'il le ferait mieux que moi, ses paroles auraient plus de poids.

Si peu de personnes ont réfléchi sur la grandeur du présent fait au Canada dans l'érable à sucre, aucune peut-être n'a encore montré par des chiffres ce que cet arbre nous promet de richesses, si nous savons les exploiter. Référant au recensement de 1831 je trouve qu'il y avait alors près de six millions d'acres de terre occupés dans le Bas-Canada; je crois qu'on serait loin d'exagérer si l'on en supposait sept millions cinq cent mille aujourd'hui. Je parle pas de l'immense étendue de terres que n'a pas encore pensé à féconder l'industrie humaine. Posons d'abord en principe que tous les sols en Canada sont propres à la culture de l'érable, excepté les savannes et les marais avant qu'on les ait égoûtés. Seulement, si le sol a peu de profondeur, s'il est trop sablonneux ou trop argileux, pratiquez-y un trou de 4 à 5 pieds de diamètre et de 3 pieds de profondeur au centre, et remplissez-le, lorsque vous planterez, d'une terre que vous prendrez dans un lieu où l'érable croît ou croissait naturellement, ou encore d'une terre que vous aurez formée en mêlant ensemble, dans de justes proportions, des terres végétales, calcaires, sablonneuses et argileuses. Posons encore en principe qu'on peut planter un champ en érables comme on le plante en pommiers, non seulement sans nuire à la culture ordinaire et au pâturage, mais encore en les favorisant. C'est à une distance de 32 pieds l'un de l'autre qu'on conseille de planter les pommiers dans un champ cultivé. Comme l'érable croît à une hauteur de 80 pieds environ et qu'il acquiert jusqu'à 3½ de diamètre, je crois qu'il ne faudrait pas en mettre plus de 36 par acre.

Pour ne pas paraître exagéré, je suppose que six millions d'acres de nos terres seulement sont propres à la culture de l'érable; je veux d'ailleurs laisser un large terrain sur chaque ferme pour la plantation d'un verger, objet si important mais si négligé dans l'économie agricole, c'est pourtant si facile à atteindre. Eh bien! nos 6 millions d'acres nous donneront 216 millions d'érables. Comme dans une *sucrerie* ordinaire, où pourtant les arbres sont généralement trop pressés, on calcule que chaque érable donne, en moyenne, trois livres de sucre, nos érables nous donneront donc chaque année 648 millions de livres de sucre, qui, à 10 sols la livre, apporтерont 324 millions de francs. En référant au même recensement de 1831, je trouve que le Bas-Canada, en 1830, produisit un peu moins de trois millions cinq cent mille minots de blé, ce qui a 6 fr. ne donne que 183 millions de francs. Je ne puis dire si la récolte de 1830 fut regardée comme bonne ou mauvaise; ce que je crois c'est que nous n'en avons pas eu d'aussi bonne depuis (la récolte de blé de 1843 n'a été que de 945,000 minots). Mais en supposant la récolte de 1830 comme moyenne, vous voyez que votre blé ne vous rapporte pas excessivement plus de la moitié des belles et bonnes gourdes que me donne mon sucre. Cependant, jusqu'à l'apparition de la mouche hessoise, on a regardé le blé comme le principal et presque l'unique objet d'exportation que nous eussions. Vous voyez aussi que j'ai été très-modéré tant dans le nombre d'acres de terre que j'ai supposé qu'on pourrait planter en

érables, tant dans le nombre de pieds qu'on pourrait mettre par acre, tant enfin dans le nombre de livres de sucre que je fais donner en moyenne à chaque arbre, puisqu'un seul érable peut donner jusqu'à six livres de sucre. Un érable en plein champ, dont rien ne gênerait la croissance, serait susceptible de prendre des dimensions beaucoup plus considérables que généralement au milieu de la forêt. J'ai lu quelque part qu'on a recueilli en un seul jour, d'un seul érable ain isolé qu'on avait entaillé en plusieurs endroits à la fois, 32½ gallons de sève, dont on fit près de cinq livres d'un excellent sucre. Je vous remarquerai de plus que les 648 millions de livres de sucre que je tire de vos champs, ne nuiront nullement à la récolte de vos trois millions cinq cent mille minots de blé.

Je sais que plus d'un Benoît Laroutine, comme c'est la coutume de temps immémorial chez la gent montoisienne, va se récrier ici que "ça ne s'est jamais vu." L'érable, dira-t-on, croît bien au milieu de la forêt où Nature l'a placé, mais ce serait folie et témérité de vouloir aller planter au milieu d'un champ ce roi de nos forêts sans plus de cérémonie que si c'était un chou ou un pied de tabac. Comme dans notre siècle et celui qui l'a précédé, on a dit et redit que tous les hommes sont égaux, je crois qu'on ne trouvera pas trop téméraire de ma part que j'ose avancer que toutes les plantes aussi sont égales. Oui, vous pouvez planter et replanter l'érable comme un chou ou un pied de tabac; eh! pourquoi ne pourrait-on pas transplanter l'érable né au milieu de nos forêts comme on transplante le pommier, qui est un arbre exotique? Il suffit que l'opération soit faite par une main intelligente et en temps convenable. Il faut aussi que le sujet (l'arbre qu'on transplante) ne soit pas trop long, afin de ne pas donner trop de prise au vent, et qu'il ait des racines suffisantes. Il faut lui donner un tuteur et l'arroser. Il faut revêtir le tronc d'épines ou d'une torsade de paille trempée dans du jus de fumier, afin de la protéger contre la dent des bestiaux. Pendant sa jeunesse, il faut de temps en temps remuer la terre autour du tronc, enfin de mettre les racines en contact avec l'influence atmosphérique. Il faut protéger le tronc de telle façon que les bestiaux ne puissent pas se frotter contre. J'ai vu de bonnes gens transplanter des arbres hauts de trente pieds et gros comme le poignet, presque sans racines, et cela au milieu de l'été et sans même leur donner de tuteur, puis s'étonner après cela que ces arbres ne reprissent pas. Ne coupez aucune branche ni aucune racine à l'arbre que vous transplantez. Nous avons en ce pays un précieux avantage, c'est de pouvoir transplanter les arbres lorsque la terre est gelée, avec la motte dans laquelle se trouvent les racines; je crois qu'on ne fait pas assez usage du moyen de transplantation. Je trouve bien des inconvénients à prendre de jeunes érables au milieu de la forêt pour les transplanter en plein champ, pour des raisons de physiologie végétale que je crois inutile de détailler ici. Il serait sans doute plus sûr d'obtenir notre plan de remis ou au moins en prenant dans la forêt de jeunes érables, long de quelques pouces seulement, qu'on mettrait en nourriture dans le jardin en attendant qu'ils eussent atteint six à huit pieds de long. Je fis cependant planter, il y a quelques années, comme essai, une centaine de jeunes érables, que j'avais pris dans la forêt, et, quoique l'opération eût été assez mal faite, ils reprissent presque tous. La terre où je les fis mettre, était malheureusement voisine d'un grand chemin, très boueux, très rempli de trous et d'ornières, de manière qu'on préférerait généralement, qu'on fut à pied, à cheval ou en voiture, passer sur ma terre où l'on trouvait un chemin uni, que de se tordre le cou dans le chemin du roi ou de la reine. Je n'aime pas non plus les mauvais chemins, et d'ailleurs je ne pouvais me tenir là comme un terme pour empêcher de *trépasser*, comme on dit en anglais. Chacun s'empressa de faire de mes érables, qui une canne, qui un manche de fouet, qui un gourdin pour aller soutenir l'élection d'un candidat, qui avait humblement sollicité les suffrages des libres et indépendants électeurs d'un comté voisin. Ici finit l'histoire de mes érables. Si vous êtes cultivateur, que Dieu vous préserve du voisinage d'un grand chemin! J'ai osé dire depuis que des cultivateurs, dans l'état de Vermont, ont planté en érables des terrains tout-à-fait impropres à la culture, que ces plantations ont très bien réussi, et qu'on les exploite aujourd'hui.

La suite au prochain numéro.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

—A VENDRE,—

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique.—Prix, 5 shillings la douzaine; 6 deniers en détail.—S'adresser au Bureau des *Mélanges* ou à l'ÉVÊCHÉ

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

Montréal, 19 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendue par Encau Public, au Palais de Justice, aux Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent-quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La Propriété Immobilière, connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District des Trois-Rivières, Bas-Canada, comprenant la totalité des usines, moulins, fourneaux, maisons d'habitation, magasins, hangars, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur ayant le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terre adjacente (n'exécédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il pourra avoir au prix de sept shillings et six deniers l'acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre du minéral de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connues comme les Terres des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, aussitôt que telle partie sera vendue, concédée par le gouvernement, ou qu'il en aura disposé autrement,—sans toutefois qu'il soit tenu à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif,) d'acheter du minéral des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété de qui les mines auraient été réservées à la Couronne.

Quinze jours seront accordés au présent cataire pour transporter ailleurs les meubles et ustensiles qui lui appartiendront.

L' possession sera donnée le second jour d'Octobre, mil-huit cent quarante-six. On exigera un quart du prix d'achat au temps de la vente, et le reste avec intérêt en trois versements annuels égaux. Les Lettres Patentes seront expédiées lorsque le paiement sera parfait.

On peut voir des plans de la propriété à ce bureau.

7ME. FEVRIER, 1846.

N. B.—Aucune partie du Prix de Vente des Forges ne sera reçue en SCRIP.

D. B. PAPINEAU

C. T. C.

La "Gazette du Canada" insérera cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente.—10 Fév.

L'ART EPISTOLAIRE.

PAMPHLET de 72 pages; donnant les principes de cet Art, particulièrement appliqués à ce pays; par un Canadien, suivi d'exemples de lettres d'Affaires, de Condoléance, d'Introduction, de recommandation etc. etc.

Ce Pamphlet est arrangé de manière à être mis en usage dans les écoles élémentaires. L'auteur ayant eu soin de retrancher toute lettre d'amour etc.

On le trouve aux librairies de MM. Fabre et Cie., rue St. Vincent.

C. P. Leprohon, rue Notre-Dame.

Rolland et Thompson, rue St. Vincent.

Chapelleau et Lamothe, rue St. Gabriel, et chez la soussigné, rue St. Amable, Bureau de l'Arrière.

Prix, 20 sous; 7s. 6d. la douzaine.

F. CINQ-MARS.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

FRANCOIS XAVIER DEROME, Horloger, rue St. Denis, près de l'Evêché.
6 Février.

LIVRES A L'USAGE DES ECOLES CHRETIENNES ET AUTRES. A CINQ PAR CENT.

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre A CINQ PAR CENT, meilleur marché que partout ailleurs, POUR ARGENT COMPTANT.

E. R. FABRE et Cie.

Rue St. Vincent, No. 3, }
6 novembre 1845. }

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		2

PROPRIÉTÉ DE J. M. BELLENGER ET A. T. LAGARDE, PROPRES, EDITEURS.
IMPRIMÉ PAR J. RIVET ET J. CHAPLEAU.